# *De la distribution de quelques Plantes méditerranéennes dans la montagne de Lure (Basses-Alpes)*

Par Claude Mathon.

La montagne de Lure — point culminant 1.827 m. — forme le prolongement oriental du Mont Ventoux. Elle en est séparée par la dépression d'Aurel. La chaîne principale, de direction générale E.-W., est légèrement redressée vers le N.-W. ; à son extrémité E., elle forme le vaste cirque de Valbelle. Parallèlement à la chaîne principale et au N. de celle-ci, depuis Villevieille (à l'E. des Omergues), jusqu'à Valbelle, une seconde crète, moins élevée que la première dont elle est séparée par un vallon frais et généralement ombreux, borde le torrent du Jabron. L'adret de la chaîne principale est en pente relativement faible ; la roche sous-jacente est calcaire (Barrémien vers les sommets, Aptien inférieur et Urgonien vers la base), ce qui ne signifie pas que la végétation soit exclusivement calcicole : *Calluna vulgaris* et *Deschampsia flexuosa* par exemple, abondent, le premier surtout entre 1.400 et 1.600 m. dans la zone centrale. Ce versant est pratiquement dépourvu d'eau ; de bas en haut s'y rencontrent la chênaie à chêne pubescent, la hêtraie et la sapée. L'ubac est en pente raide, couvert par la sapée et la hêtraie, sur ce versant jaillisent de nombreuses sources. La chaîne secondaire, coupée de clues et également de structure calcaire, présente à l'exposition N. : une falaise, puis la hêtraie et la chênaie ; à l'exposition S : la chênaie ou ses termes de dégradation (Buxaie, Lavandaie, etc.).

Il aurait été intéressant de posséder des renseignements climatologiques sur notre région, malheureusement nous n'avons trouvé que quelques chiffres concernant le pluviométrie [1] pour la période 1881-1910, moyennes annuelles : Banon (alt. 810 m.), 894 mm. ; Noyers-sur-Jabron (alt. 550 m.), 943 mm. ; Saint-Etienne-les-Orgues (alt. 687 m.) 807 mm. ; Sault (alt. 788 m.) 848 mm. ; Sisteron (alt. 490 m.) 869 mm. On remarquera que la vallée du Jabron est plus arrosée que le versant S. de la Montagne de Lure. Les chutes maxima ont lieu en mai et en octobre-novembre.

1. E. Bénévent. Le climat des Alpes Françaises. Mémorial de l'O. N. M., n° 14, 1926, p. 254-255.

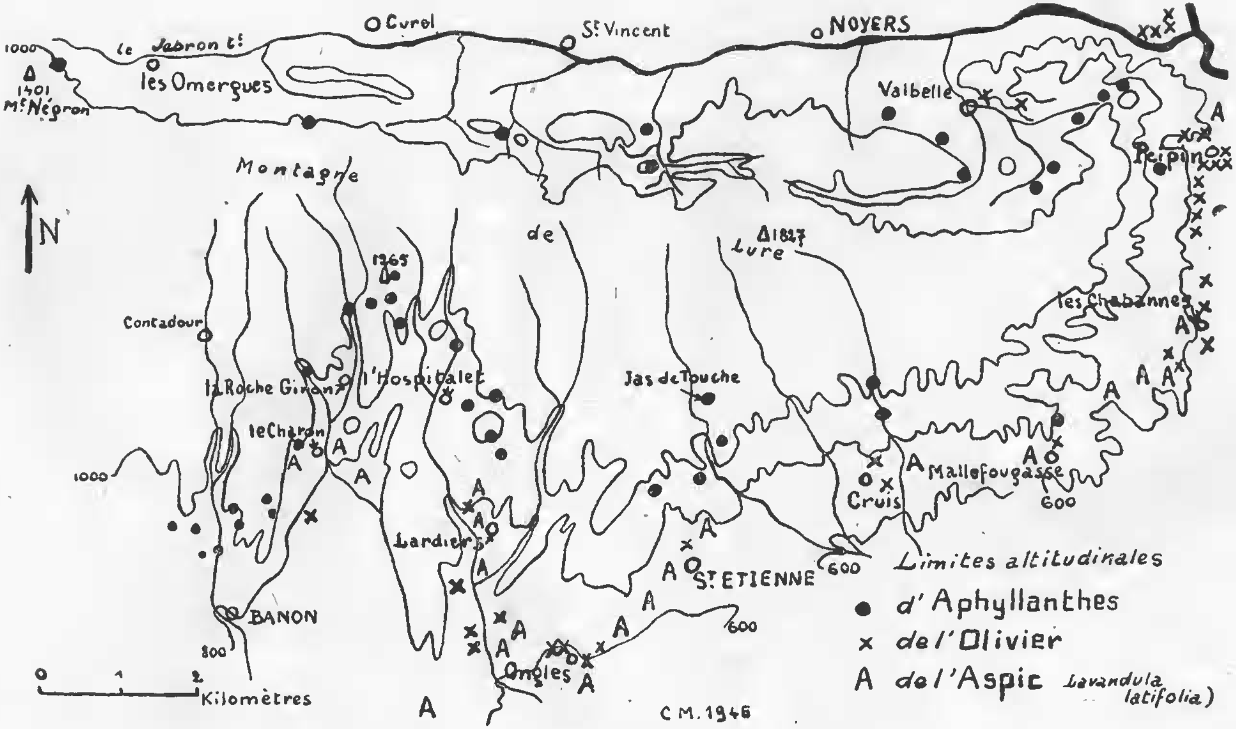
le Jabron t.t
1000
1401
Mt Négron
les Omergues
Curel
St Vincent
NOYERS
Valbelle
Peipin
Montagne
de
Lure
1827
1365
N
Contadour
la Roche Giron
l'Hospitalet
Jas de Touche
les Chabannes
le Charon
1000
Lardiers
BANON
800
Ongles
St ETIENNE
600
600
Cruis
Mallefougasse
600
0 1 2
Kilomètres
C M. 1946
Limites altitudinales
d'Aphyllanthes
de l'Olivier
de l'Aspic (Lavandula latifolia)

L'objet de la présente note est de donner quelques renseignements, aussi précis que possible, sur la distribution d'une trentaine de plantes dites méditerranéennes.

Les plantes qualifiées d'eu-méditerranéennes [1], les plus fréquentes dans la Montagne de Lure sont certainement *Lavandula latifolia* (L). Villars, *Aphyllanthes Monspeliensis* L. et *Echinops Ritro* L. La limite altitudinale pour chacune de ces espèces est différente.

**Lavandula latifolia** (L) Villars, l'Aspic des cultivateurs [2], atteint la courbe de niveau 800, parvient même à 900 m. au Charon, sur le versant S. de la Montagne. Je ne l'ai pas rencontré sur la rive droite du Jabron. La carte porte mention des endroits les plus élevés où j'ai trouvé cette labiée.

**Aphyllanthes Monspeliensis** L., est fréquent au-dessous de 1.000 m. mais il n'est pas rare de le récolter à une altitude supérieure à l'adret ; je l'ai vu à 1.250 m. à l'exposition S. et à 1.200 m. à l'exposition N. près de la cote 1265, sur le territoire de la commune de La Roche Giron [3]. (Voir la carte).

**Echinops Ritro** L., est commun dans la lavandaie jusqu'à 1350-1400 m. (*E. sphærocephalus* L., semble rare : je ne l'ai rencontré que dans la Combe de l'Avalanche, alt. 1450 m. env., au N. de Saint-Etienne.)

Les exigences, en chaleur et humidité notamment, repérées par les limites altitudinales, de ces trois plantes vivaces, dites « eu-méditerranéennes typiques », apparaissent nettement différentes. Leur distribution géographique en fait également foi. On ne saurait donc déterminer la limite altitudinale du climat dit méditerranéen, dans la Montagne de Lure, ou ailleurs, en se contentant de citer les endroits les plus élevés où l'on rencontre une eu-méditerranéenne quelconque, sans détermination préalable des nécessités climatiques et microclimatiques de la plante choisie, et précision de ce qu'on entend par climat méditerranéen.

Suivant l'exemple de FLAHAULT [4], j'ai noté la limite de l'olivier dans la Montagne de Lure : il est là d'ailleurs à sa limite septentrionale actuelle en France. Les points portés sur la carte ont une valeur

1. A cette expression on joint parfois le qualificatif de « typique ». Voir A. L. GUYOT. Observations sur le secteur alpin du domaine méditerranéo-montagnard (Dauphiné méridional et Alpes de Provence). *C. R. Sommaires séances Soc. Biogéographie,* séance du 20-2-42, suivi d'une longue note de P. JOVET.

2. Sous cette dénomination est compris le Lavandin à port d'Aspic (*Lavandula latifolia* × *L. vera*). Voir à ce sujet les travaux de H. HUMBERT.

3. LENOBLE signale *Aphyllanthes* C. C. jusqu'à 1.330 m. au Glandaz. Sur la définition de la région méditerranéenne en géographie botannique et ses limites dans le S.-E. de la France. F. LENOBLE. *Bull. Soc. Bot. Fr.*, LXXXI, p. 88-96, 1934.

4. Ch. FLAHAULT. La distribution géographique des végétaux de la région méditerranéenne française. H. GAUSSIN, éd., Paris, 1937.

très inégale. En effet, au S. du Charon, il n'y a qu'un ou deux oliviers dépérissants, alors qu'à Peipin il s'agit de véritables olivettes. D'autre part la culture de l'olivier est en régression depuis de nombreuses années et il a fallu le manque d'oléagineux consécutif à l'occupation allemande, pour qu'un certain nombre d'olivettes abandonnées soient remises en état de productivité. La statistique agricole de 1939 ne fait mention, pour la production d'olives dans la Montagne de Lure, que des communes suivantes : Bevons (sur la rive gauche du Jabron, entre Sisteron et Noyers) 2 qx ; Fontienne (immédiatement au S. de Saint-Etienne) 16 qx ; Ongles, 120 qx ; Chateauneuf-Val-Saint-Donat (y compris les Chabannes) 240 qx ; Peipin, 50 qx ; Carniol (une dizaine de km. au S. de Banon) 1,5 q ; Simiane (une quinzaine de km. au S. du Revest-du-Bion) 1 q. — On voit par là que les oliviers et les olivettes que nous signalons au S. du Charon, à Lardiers, à Saint-Etienne, à Cruis, à Mallefougasse et à Valbelle, ne sont pas importants, cependant la plupart donnent des fruits venant à maturité (sauf peut-êre au S. du Charon et au N.-W. de Lardiers).

Le Chêne vert *(Q. Ilex L.)* isolé atteint la maison forestière de Saint-Etienne (alt. 1.043 m.) où il en existe quelques arbres ; on le retrouve, peu commun, dans le Querceto-Buxetum entre Saint-Etienne et Mallefougasse le long de la route, mais je n'ai jamais trouvé l'association du chêne vert dans la région étudiée.

Quelques autres eu-méditerranéennes peuvent être récoltées dans la Montagne de Lure :

**Spartium junceum** L. forme une ceinture à la montagne, depuis quelques centaines de mètres à l'W. des Chabannes, sur le versant S, en suivant la route par Peipin, les Bons-Enfants et remontant la vallée du Jabron jusqu'à Curel-les-Etangs (alt. 750 m. env.).

**Argyrolobium Linnæanum** Walp. est assez commun dans la lavandaie à *Thymus vulgaris* L., où il atteint 1.100 m. aux Plus-Basses-Graves sur le territoire de la commune de Redortiers, 800 m.au N. de Moutte à Saint-Etienne (avec *Coris Monspeliensis* L.), 1.000 m. au N. de Cruis ; on le retrouve sur la Montagne du Cerveau, au N.-W. de Valbelle jusqu'à 1.250 m.

**Stæhelina dubia** L. ne dépasse pas 1.000 m. dans la lavandaie à *Aphyllanthes* au N. du Charon, et au Vieux-Colombier au N. de l'Hospitalet.

**Dorycnium suffruticosum** Villars entoure la Montagne de Lure depuis les premières plantations de pins noirs et le ravin de Peipin à Valbelle, devenant abondant dans les collines à l'W. des Bons-

Enfants, atteignant Cruis, Saint-Etienne et le hameau du Largue ; on le retrouve au N.-W. du Charon où il dépasse 1.000 m.

**Catananche cærulea** L. est commun à l'entrée de la vallée du Jabron, dans le défilé de Paresoux, ainsi qu'au N. de Saint-Etienne dans la lavandaie.

**Convolvulus Cantabricus** L. se rencontre à Valbelle aux environs immédiats du village.

**Saxifraga lingulata** Bell. atteint 1.200 m. à l'exposition N. dans la falaise du Cerveau à Valbelle.

**Rhamnus Alaternus** L. semble peu commun, je ne l'ai aperçu qu'à l'entrée de la vallée du Jabron, dans le défilé de Paresoux, du côté des Bons-Enfants.

Envisageons maintenant la distribution de quelques méditerranéo-montagnardes — selon Braun-Blanquet — dans la Montagne de Lure :

**Lavandula vera** D. C., dans le pays de Lure est l'élément le plus abondant de la végétation. La lavandaie, à la fois conséquence de l'abandon des cultures vivrières [1] et cause de cet abandon en raison du prix rémunérateur de la fleur de lavande, conséquence également du surpâturage et des déboisements inconsidérés, couvre de vastes surfaces. On rencontre, dans la Montagne de Lure, la lavande montagnarde jusqu'à 1.600 m. à l'adret, dans l'étage du chêne blanc et dans l'étage du hêtre.

**Genista cinerea** (Vill.) D. C. est un grand concurrent du *Lavandula vera*. Il colonise la lavandaie jusqu'à en éliminer presque complètement la lavande. On le rencontre partout soit en touffes, soit en populations denses couvrant des hectares comme à Saint-André de Villesèche. Les cultivateurs luttent contre lui par le feu afin de protéger la lavande, source de revenus. Il fut une époque où le développement de *G. cinerea* était favorisé en raison de son utilité pour l'alimentation des caprins surtout.

**Cytisus sessilifolius** L. est une caractéristique du Querceto-Buxetum .On le rencontre aussi dans les hêtraies claires jusqu'aux environs de 1.300 m.

**Carlina acanthifolia** L., caractéristique de la lavandaie (Molinier, 1935) suit à peu près la distribution de celle-ci.

1. La lavandaie qui en provient fait retour à l'association climacique lorsqu'elle n'est ni soumise à des façons culturales, ni pâturée.

**Thymus vulgaris** L. abonde dans la lavandaie jusqu'à une certaine altitude (1.100 m. env.) où il est remplacé par *Thymus Serpyllum* L. *s. lat.* On le trouve ccpendant encore à 1.300 m. lorsque l'exposition est particulièrement favorable.

**Leuzea conifera** (L.) D. C., ne semble pas dépasser 1.220 m. (Valaury de Villesèche) ; je l'ai rencontré aux altitudes maxima suivantes : aux Sartrons (Redortiers) à la cote 941 ; dans le ravin de Banon (850 m. env.) ; au N.-W. du Charon (1.050 m. env.) ; au S. du Bois du Crac (1.000 m. env.) ; au N.-E. de Pimaubert (1.150 m. env.) ; au Vieux-Colombier, à L'Hospitalet (1.000 m. env.) ; au Champ Lombard à Lardiers (1.000 m. env.) ; au N. de Saint-Etienne (800 m. env.) ; au N. de Cruis (1.000 m. env.) ; et sur le versant N. de la Montagne de Lure, à la naissance du ravin de la Druigne, à Villevieille (950 m. env.).

**Ononis Cenisia** L. fréquent dans la lavandaie au-dessus de 1.200 m., se montre moins souvent à altitude plus faible ; il paraît préférer la lavandaie à *Thymus Serpyllum.*

**Ononis fruticosa** L. se rencontre sur le versant N., dans les éboulis du Cirque de Valbelle (alt. 1.200 m. env.) et dans les plantations de pins noirs ; dans la Montagne de Jansiac : aux Jalinons, près de la clue du Vallat (alt. 950-1.000 m.).

Les espèces suivantes pourraient, semble-t-il, être jointes à la catégorie précédente :

**Pæonia peregrina** Mill,. à l'ubac du Négron (localité citée par Lenoble et précisée par B. Jasse, Inspecteur des Eaux et Forêts en retraite, qui a eu l'amabilité de m'y conduire).

**Linum salsoloides** Lmk, assez commun dans la lavandaie de l'adret et sur les marnes à *Plantago serpentina* Vill. du versant N, atteint 1.700 m. dans la grande pelouse *à Brachypodium pinnatum* P. Beauv. qui longe la route forestière de Lure du Pas de la Graille jusque sous le point culminant. Il est également assez commun à Saint-Etienne dans la lavandaie à 700 m. d'alt.

**Onobrychis supina** (Chaix) D. C. se trouve dans les marnes à *Plantago serpentina* des Omergues (alt. 850 m. env.); à l'ubac du Pas de Redortiers ; dans la lavandaie sous la Grange de la Roche à La Roche Giron (alt. 1.200 m. env.) et aux Arbres Peyniers à L'Hospitalet (alt. 1.200 m. env.).

**Sedum altissimum** Poir. a été rencontré au Contadour (alt. 1.200 m. cnv.).

**Valeriana tuberosa** L. abonde sur la Montagne du Cerveau à Valbellle (cotes 1394 et 1267).

**Nepeta Nepetella** L. semble assez fréquent dans les ravins et la lavandaie, surtout dans la partie W de la Montagne.

**Satureia montana** L. est commun dans la lavandaie à *Thymus vulgaris.* comme lui il remonte jusqu'à 1.300 m. (S.-W. du Tréboux à La Roche Giron ; Long-Terme à La Roche Giron également).

Ainsi les eu-méditerranéennes et les méditerranéo-montagnardes montrent des exigences diverses, à l'intérieur même de chacun de ces deux groupes, qui se manifestent par une altitude préférentielle et une altitude limite différentes. En particulier la distribution des eu-méditerranéennes qualifiées de « typiques » ne permet pas de fixer la limite altitudinale du climat dit méditerranéen avec une quelconque des plantes de cette catégorie, employée comme indicatif, tant qu'on n'aura pas auparavant étudié d'une manière approfondie ses exigences écologiques en chaleur et en eau notamment, toutes les autres conditions étant remplies : indifférence au terrain, abondance, etc. En effet selon l'espèce critère qui serait utilisée on obtiendrait pour l'adret de la Montagne de Lure une limite allant de 800 à 1.400 m. [1]. Les faits cités dans cette note sont le résultat d'observations personnelles.

*Laboratoire de Phanérogamie du Muséum.*

1. L. Emberger. Les limites de l'aire de végétation méditerranéenne en France. *Bull. Soc. Hist. Nat. Toulouse,* t. 78, 1943, p. 159.